

Conditions générales d'utilisation du module DMARC Analyzer

Les présentes conditions générales d'utilisation du module DMARC Analyzer (les « **conditions DMARC** ») régissent l'utilisation par le client (défini ci-dessous) du module DMARC Analyzer (le « **module DMARC Analyzer** ») et constituent un avenant et forment part de l'accord de services qui est en vigueur entre les parties, ou qui sera signé en même temps que les présentes conditions DMARC (« **l'accord** »). Tous les termes qui ne sont pas autrement définis dans le présent document ont la même signification que celle qui leur est donnée dans l'accord. En cas de conflit entre les présentes conditions DMARC et l'accord, les présentes conditions DMARC prévalent.

EN CLIQUANT SUR « J'ACCEPTÉ », VOUS (I) ACCEPTEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS DMARC QUI FORMERONT UN CONTRAT OBLIGATOIRE ENTRE MIMICAST ET LA SOCIÉTÉ, L'ENTREPRISE OU L'ENTITÉ QUE VOUS REPRÉSENTEZ (LE « CLIENT ») ; (II) ACCEPTEZ QUE LES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES SOIENT SOUMIS À LA FOIS AUX PRÉSENTES CONDITIONS DMARC ET À L'ACCORD ; ET (III) DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS AVEZ LE POUVOIR ET L'AUTORITÉ NÉCESSAIRES POUR LIER LE CLIENT AUX PRÉSENTES CONDITIONS DMARC. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS DMARC, OU SI VOUS N'AVEZ PAS LE POUVOIR ET L'AUTORITÉ D'AGIR AU NOM DU CLIENT ET DE LE LIER, N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS DMARC ET NE CONTINUEZ PAS À UTILISER LE MODULE DMARC ANALYZER.

- 1. Prestation de services.** Nonobstant la clause 1 de l'accord, le module DMARC Analyzer (i) est hébergé sur une plateforme située en Irlande et/ou (ii) traite les données des clients, y compris les données à caractère personnel, par l'intermédiaire d'un centre de données situé en Irlande. Le client reconnaît que les certifications, attestations et évaluations répertoriées dans le centre de confiance de Mimecast peuvent différer selon les plateformes. En outre, le prix du module DMARC Analyzer dépend du nombre de domaines du client qui font l'objet du service. Le nombre de domaines concernés sera indiqué dans la commande de services applicable.
- 2. Responsabilités des parties.** Le client est responsable d'ajouter tous les domaines qu'il possède au module DMARC Analyzer et de publier un enregistrement DMARC dans le DNS pour chacun de ces domaines. En outre, le client doit émettre des mises à jour DNS comme raisonnablement requis par Mimecast. Si Mimecast est empêchée de s'acquitter de ses obligations ou retardée dans l'exécution de ses obligations par un acte ou une omission du client qui est hors du contrôle raisonnable de Mimecast, Mimecast ne sera considérée pas comme ayant manqué à ses obligations, mais ceci seulement dans la mesure où la base de la violation de Mimecast découle directement ou indirectement de cet empêchement ou de ce retard.

3. Clause de non-responsabilité. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE ET SANS LIMITER LES OBLIGATIONS EXPRESSES DE MIMICAST EN VERTU DE CET ACCORD, MIMICAST DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE (DANS LA MESURE OÙ CELA EST PRÉVU PAR LA LÉGISLATION) TOUTES LES GARANTIES, CONDITIONS ET REPRESENTATIONS, IMPLICITES, LÉGALES OU AUTRES CONCERNANT LES SERVICES, LES LOGICIELS, LA DOCUMENTATION OU LES MATÉRIAUX FOURNIS PAR MIMICAST, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION. LES SERVICES NE CONSTITUENT PAS des conseils juridiques ou d'experts. Le client doit examiner si les services d'Évaluation sont adaptés à ses besoins, et, le cas échéant, demander un avis JURIDIQUE OU D'EXPERT. MIMICAST NE GARANTIT PAS QUE LES SERVICES OU LES SERVICES PROFESSIONNELS

ATTEINDRONT LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS, SERONT ININTERROMPUS OU EXEMPTS D'ERREURS OU RÉPONDRONT AUX EXIGENCES DU CLIENT. LE CLIENT RECONNAÎT ET ACCEPTE QUE LES RAPPORTS, GRAPHIQUES, ANALYSES OU INFORMATIONS SIMILAIRES FOURNIS DANS LE CADRE DES SERVICES, SONT BASÉS SUR DES INFORMATIONS DONT MIMICAST A CONNAISSANCE À CE MOMENT-LÀ ET SONT FOURNIS À DES FINS COMMERCIALES INTERNES DU CLIENT UNIQUEMENT. MIMICAST S'EFFORCE DE FOURNIR DES INFORMATIONS

4. **Limitation de la responsabilité.** DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE MIMICAST POUR TOUTES LES CAUSES D'ACTION DÉCOULANT DU MODULE DMARC ANALYZER OU S'Y RAPPORTANT, QU'ELLES SOIENT CONTRACTUELLES, DÉLICTEUELLES, EXTRACTIONNELLES, LÉGALES OU AUTRES, SERA LIMITÉE À UN MONTANT ÉGAL AUX FRAIS PAYÉS OU PAYABLES PAR LE CLIENT À MIMICAST POUR LE MODULE DMARC ANALYZER AU COURS DES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT L'INCIDENT QUI EST À L'ORIGINE DE LA RÉCLAMATION ; ÉTANT ENTENDU QUE CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE S'APPLIQUERA PAS : (i) AUX OBLIGATIONS D'INDEMNISATION ÉNONCÉES DANS L'ACCORD OU (ii) À TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT ÊTRE LÉGALEMENT EXCLUE OU LIMITÉE.